

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 11814

Numéro SIREN : 602 006 116

Nom ou dénomination : COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE en abrégé C.F.C.E

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2020 sous le numéro de dépôt 76387

**COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE**

« C.F.C.E »

Société Anonyme

Au capital de 37 000 euros

Siège social : 112 bis, rue Cardinet

75017 PARIS

PARIS B 602 006 116

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 24 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt,

Et le vingt-quatre juillet, à treize heures trente minutes,

Les actionnaires de la société COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE, société anonyme au capital de 37 000 euros, divisé en 1850 actions de 20 euros chacune, dont le siège est 112 bis, rue Cardinet, 75017 PARIS, ont été réunis en Assemblée Générale ordinaire, au siège social sur convocation faite par les deux administrateurs demeurant en fonction, ensuite du décès de Monsieur Frédéric BERGHE.

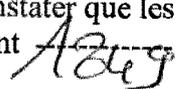
Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée désigne Monsieur Albert ABEHSSERA, en sa qualité de Président de séance.

La société C.E.C.A, représentée par Monsieur Hervé TANGUY, actionnaire représentant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelée comme scrutateur.

Monsieur TANGUY est également désigné comme secrétaire.

Monsieur Pierre JOUVE, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent  actions sur les 1850 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- la copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,
- la décision en date du 20 juillet des deux administrateurs demeurant en fonction,
- les statuts de la société anonyme,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

AB



Compte tenu de l'urgence qui a présidé à la réunion de ce assemblée, les actionnaires de la société confirment en séance avoir renoncé à leur droit acquis de demander le respect du délai légal de convocation.

Le Président rappelle que l'Assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Frédéric BERGHE ;
- Confirmation dans leurs fonctions d'administrateur de Messieurs Albert ABEHSSERA et Hervé TANGUY ;
- Pouvoirs pour formalités.

Le Président de séance donne ensuite lecture de la décision en date du 20 juillet des deux administrateurs demeurant en fonction. Puis, il déclare la discussion ouverte. Après simples échanges de vues et plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport des deux administrateurs demeurant en fonction, prend acte du décès de Monsieur Frédéric BERGHE survenu le 21 juin 2020 à Paris, ancien Administrateur et Directeur général Délégué de la société et présente ses plus sincères condoléances à sa famille.

Après avoir rappelé le dévouement, le professionnalisme et l'expertise dont faisait preuve Monsieur Frédéric BERGHE envers la société, ses associés, ses collaborateurs et clients, la collectivité des actionnaires de la société CFCE s'associe à la douleur de l'épouse et des enfants de Monsieur Frédéric BERGHE.

Cette résolution est adoptée à

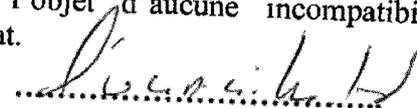


### DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport des deux administrateurs demeurant en fonction, décide de nommer à compter de ce jour et pour une durée de 6 années expirant lors de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026, en qualité de nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Frédéric BERGHE, Madame Yolaine ABEHSSERA, née le 8 mai 1961 à Constantine (Algérie), demeurant 75, avenue Simon Bolivar à 75019 PARIS.

Madame Yolaine ABEHSSERA remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui témoigne et déclare qu'elle ne fait l'objet d'aucune incompatibilité ou empêchement pour l'accomplissement de ce mandat.

Cette résolution est adoptée à



### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confirme dans leurs fonctions d'Administrateurs Messieurs Albert ABEHSSERA et Hervé TANGUY et décide de ne pas pourvoir quant à présent au poste de Directeur Général Délégué devenu vacant.

Cette résolution est adoptée à



AB  
AK  
W

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi aux termes des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à .....*unanimement*.....

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président de séance, le secrétaire de séance et l'un des actionnaire présent.

**Albert ABEHSSERA**  
Président de séance

**Hervé TANGUY**  
Secrétaire de séance

**Actionnaire**

*A. Abehssera*

*H. Tanguy*

Alexandre BERGHE

*A. Berghe*